

Made in France : les premiers projets de réindustrialisation

- Bercy dévoile une première salve de projets portés par des industriels dans des domaines d'avenir ou dans des filières liées aux questions de souveraineté nationale.
- Soit 680 millions d'investissements dans la santé, l'agroalimentaire, l'électronique, les matières premières et la 5G.

INDUSTRIE

Julien Dupont-Calbo
@dupontcalbo

La ligne de départ est franchie, espérons pour une fois que celle d'arrivée ne soit pas trop proche. Quelques mois après s'être lancé dans la course à la relocalisation et à la chasse aux investissements – le début de la crise sanitaire ayant mis cruellement en lumière les dépendances et les lacunes de l'industrie française –, Bercy dévoile une première salve de projets portés par des industriels dans des domaines d'avenir ou dans des filières sujettes aux questions de souveraineté nationale. C'est-à-dire dans la santé, l'agroalimentaire, l'électronique, les matières premières et la 5G.

« Ce sont des secteurs dont nous avons besoin. On ne saurait assumer de ne pas être capable de garantir un minimum de production agricole, de produits de santé ou de filière 5G en France et plus largement en Europe, explique Agnès Pannier-Rumacher, la ministre déléguée à l'Industrie. Ce sont aussi des éléments incontournables pour avoir des écosystèmes plus compétitifs. Quand une carte électronique est produite à l'autre bout du monde et qu'on ne pèse que 0,01 % des commandes du fournisseur, on a du standard. Mais si on produit au plus près, cela coûtera plus cher, il ne faut pas se mentir, mais on peut obtenir du sur-mesure et être beaucoup plus réactif. »

Pour lancer la machine, le gouvernement a débloqué une enveloppe

de 720 millions sur trois ans (dont 600 dans le cadre du plan de relance) pour subventionner les projets industriels et faire en sorte que ces derniers se concrétisent en usines. Il en utilise 140 millions dès cette année, pour soutenir trente et un projets mobilisant 680 millions d'investissements au total et devant créer 1.800 emplois directs.

Dans la chimie pharmaceutique, Segens doit, par exemple, dépenser 65 millions pour installer des productions d'anti-cancéreux et d'antiviraux (ainsi que d'autres principes actifs plus basiques) sur cinq sites répartis dans l'Hexagone. Haupt Pharma, dans la Drôme, va augmenter ses capacités de production de médicaments essentiels (comme les curares, les opiacés ou les anesthésiants) et créer 70 emplois.

Protéines d'insectes

Le marseillais Comex, lui, va se lancer dans la fabrication en série de pousse-seringue. Dans la banlieue chic de Lille, à Mouvaux, Carelide va embaucher une quarantaine de salariés grâce à la modernisation de sa ligne de poches de perfusion – il vise un tiers du marché des hôpitaux français à l'horizon 2025.

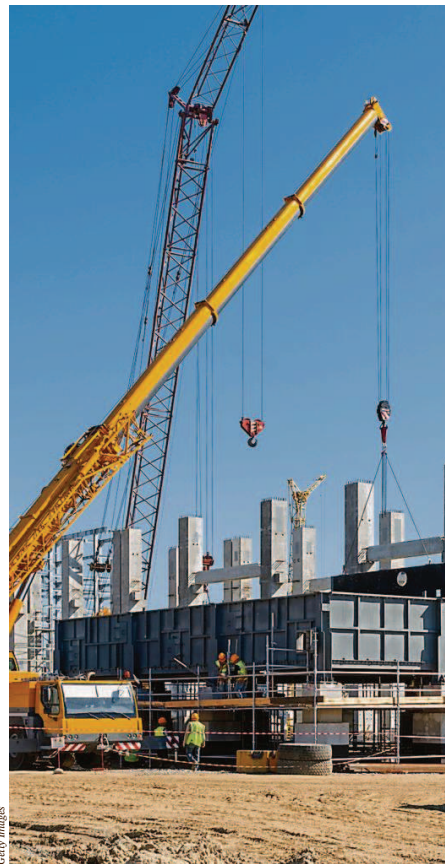
Dans un autre genre, à Saint-Jean-de-Maurienne, Trimet va moderniser son usine d'aluminium et, au passage, la « verdir » en transformant son système de captation des fumées. Nxflood, une start-up rouennaise versée dans la protéine végétale, espère créer 200 emplois en construisant sa première usine dans l'Artois. Innova-

Feed, un spécialiste de la transformation d'insectes, va créer une usine dans la Somme. L'usine de Nesles aura une capacité de production de 10.000 tonnes de protéines d'insectes. Elle utilisera les déchets de l'amidonnerie voisine du sucrier Tereos pour nourrir les larves de mouches soldats noires. Dans les Pays de la Loire, Lacroix va bâtir pour 32 millions un nouveau site à la pointe du 4.0 pour fabriquer des équipements électroniques professionnels.

Doutes sur l'avenir

Enfin, Lesaffre, le géant de la levure, va créer environ 400 emplois dans les Hauts-de-France, à Denain. Le site sera destiné à la chondroïtine, une matière qui soulage l'arthrose et qui est aujourd'hui à 80 % made in China, mais aussi une unité d'arôme naturel de vanille. Un investissement global de 300 millions. Autant de projets qui ont pu se concrétiser, ou ne pas s'annuler, avec le coup de pouce public.

Tout cela n'est censé qu'être un début, alors que la crise sanitaire jette un nouveau voile sur l'avenir de l'industrie française. « Le scénario qui fait peur à tout le monde, c'est que notre industrie se fasse capter des parts de marché de manière durable. Tant que l'incertitude est aussi grande, il y a aura peu d'investissements. Or, c'est ce qui permet de reprendre pied sur des marchés », relève Olivier Lluans, consultant chez Strategy &. Selon l'expert, « sur la localisation et la relocalisation, les choses avançaient plutôt bien, jusqu'à la deuxième vague ». ■



Pour lancer la machine, le gouvernement a débloqué une enveloppe de 720 millions sur trois ans pour subventionner les projets industriels et faire en sorte que ces derniers se concrétisent en usines.

Les 31 projets industriels subv



« C'est maintenant qu'il faut investir dans nos usines »

Propos recueillis par J. D.-C.

Certains craignent que l'industrie française ne décroche pour de bon avec cette crise sanitaire...

Cette crise peut aussi être une opportunité pour notre industrie si on accélère sa modernisation pour capter des parts de marché. La fragilisation des chaînes logistiques mondiales a montré l'intérêt de produire à proximité et de relocaliser des activités. Sur la plateforme européenne, la France cherche à tirer son épingle du jeu. La décarbonation de la production et, plus généralement, la transition environnementale sont une chance. Il y a la contrainte de devoir investir, mais avec la perspective, un jour, que le prix de la tonne carbone augmente et de se positionner sur des marchés nouveaux qui vont exploser.

Sur l'industrie du futur, nous avons la possibilité de rattraper une part de notre retard, relatif mais réel par rapport à l'Allemagne et même l'Italie du Nord.

Le coronavirus n'a-t-il pas plutôt mis en lumière les carences ?

La France doit redevenir une grande nation de production. Dans certains domaines critiques, notre autonomie et notre souveraineté ne sont plus assurées. Par exemple dans la santé avec les principes actifs, ou dans l'agroalimentaire. Nous importons 70 % des protéines à usage animal, notre pays agricole est devenu importateur net de produits agricoles. Cela a tenu pendant le confinement du printemps, mais à un moment la situation était tendue car nous arrivions au bout des stocks.

Comment colmater ces brèches ?

Notre plan de relance est un plan de transformation de moyen terme qui démarre ici et maintenant, en 2020, 2021 et 2022. Il faut alimenter l'économie française avec des décisions d'investissements qui remplissent les carnets de commandes d'autres entreprises, pour avoir un effet démultiplicateur. L'industrie est au cœur de la relance, elle pèse 35 des 100 milliards du plan.

Après, nos usines auront-elles encore assez de fonds propres ?

C'est un point pris très sérieusement en compte par Bruno Le Maire, qui a annoncé un dispositif de prêts participatifs soutenus par l'Etat permettant d'apporter jusqu'à 20 milliards de fonds propres aux entreprises, et de fonds d'investissement labellisés en fonction d'un cahier des charges exigeant pour soutenir la relance.

Les industriels vous semblent-ils combattifs dans la tempête ?

Il y a plus de 6.500 dossiers ouverts pour nos appels à projets, 2.400 d'entre eux sont déjà complets et on devrait accompagner au moins 500 entreprises dès cette année. Sur un total de 34.000 entreprises industrielles. C'est une bonne surprise : les industriels ont des projets et sont prêts à prendre des risques. Les crédits 2020 sont affectés, et nous avons décidé d'anticiper les crédits 2021 pour ne pas faire du stop-and-go. Lenjeu est d'envoyer un signal pour aller contre le réflexe classique, en temps de crise, de réduire les investissements industriels.

Le réflexe semble tenace, quasi naturel. Comment l'éviter ?

AGNÈS PANNIER-RUMACHER
Ministre déléguée à l'Industrie

En poussant les feux sur les dispositifs de subventions, qui permettent de réduire les risques. Nous avons également approfondi l'accompagnement des entreprises. La conjoncture est inédite et lourde d'incertitudes, nous assistons à une transformation majeure pas très éloignée de la révolution industrielle du XIX^e siècle. Nous devons aider nos entrepreneurs à la réussir. Un dirigeant me racontait qu'il a fallu quinze ans entre l'introduction de l'électricité et son utilisation dans les usines... Quinze ans, c'est le temps naturel pour que les personnes formées à une nouvelle technologie prennent les rênes. Au fond, c'est la même logique aujourd'hui avec le numérique, les données ou l'intelligence artificielle. Si nous accompagnons nos entrepreneurs, nous gagnerons du temps.

La France patine là-dessus...

Nous ne sommes pas à la pointe. Mais c'est un défi : si on prend bien ce virage, cela nous redonnera un véritable élan en termes de compétitivité, tout en améliorant les conditions de travail. C'est une ruse de l'histoire pour des pays dits « à coûts élevés » comme nous : les gains de compétitivité sont d'autant plus importants et justifient les efforts que nous avons faits pour former notre main-d'œuvre. Ce virage est donc de nature à redistribuer les cartes. Lenjeu maintenant, c'est d'éviter

de perdre des industriels avec le coup de pression de la crise. Se replier n'est pas du tout adapté au moment. Les Chinois l'ont compris. Ils sont repartis plein pot sur l'innovation et s'appuient pour les commandes sur leur marché intérieur.

Vous semblez optimiste sur la suite... Pourquoi ?

Si nous cumulons modernisation des équipements, utilisation des données et quart d'heure d'avance sur l'innovation, nous pouvons augmenter nos parts de marché mondiales. L'Allemagne l'a montré en maintenant sa structure industrielle avec un niveau d'innovation régulier et une bonne collaboration avec les

pays de l'Est. Regardez la réussite de Dassault Systèmes, un groupe discret qui a bien plus qu'un quart d'heure d'avance sur ses concurrents... Nous savons le faire. Le sujet, c'est que toutes les entreprises basculent. Que les grands groupes tirent les moyens, que les moyens tirent les petits. Nous avons la chance d'avoir des grandes entreprises avec de fortes positions mondiales, et des ETET des PME qui ont réussi à prendre une place importante sur des niches au niveau international. L'objectif est de faire grandir ces dernières et de les faire travailler ensemble.

Il faut aussi créer de nouvelles filières. Comment les financer ?

Avec une politique européenne d'innovation plus ambitieuse. Nous avons l'intention de lancer, avant fin décembre, un programme sur l'hydrogène avec l'Allemagne, nous ferons un autre sur le cloud souverain l'an prochain avec l'Allemagne et d'autres pays, et nous réléchissons à faire de même dans la santé. C'est comme ça qu'on nourrit un terreau propice à l'industrie.

Comment sauver le poumon du made in France, l'aéronautique ?

Avec les Etats-Unis, nous sommes le seul pays à pouvoir produire sur notre territoire un avion de A à Z. Perdre un cluster comme celui-ci serait catastrophique. Nous avons travaillé sur un plan pour amortir le choc, en faisant en sorte que les acteurs conservent leurs compétences grâce à l'activité partielle de longue durée et un soutien massif aux projets de R&D. Pour avoir une industrie aérienne puissante dans dix ou vingt ans, il faut réduire dras-

tiquement l'empreinte carbone de la filière. Nous avons investi avec Airbus dans l'avion à hydrogène. Va-t-on y arriver ? C'est difficile de le dire, mais le pari est raisonnable : nous ferons certainement des pas importants sur la technologie qui nous donnera de l'avance sur nos concurrents. Nous avons aussi constitué un fonds pour les fonds propres des entreprises au bilan fragile et pour celles qui veulent saisir des opportunités d'acquisition.

Tout cela n'empêchera pas certaines usines de tirer le rideau...

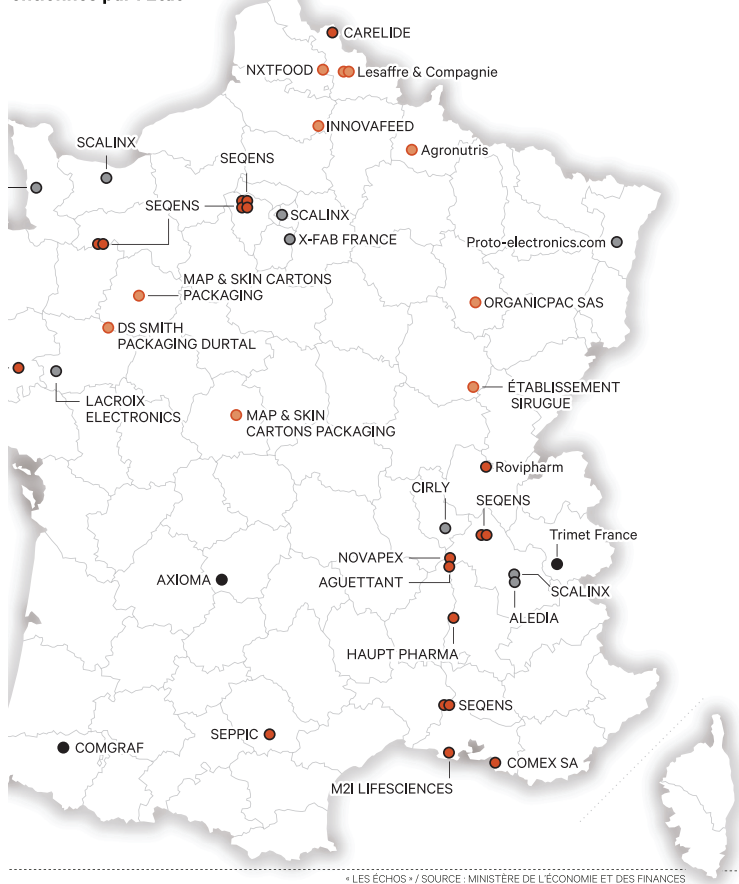
Une usine qui ferme, c'est souvent un manque d'anticipation et un défaut de méthode. Il faut se donner les moyens de trouver une alternative. Comme à Hambach : en juillet, Daimler annonce la fermeture de l'usine Smart, et en novembre le groupe trouve une solution de reprise avec notre concours. Cela veut dire que nous avons fait œuvre utile. Attention, il ne s'agit pas de dire « ne faites rien et continuez à perdre de l'argent jusqu'à ce que mort s'ensuive », mais de mettre les gens autour de la table pour trouver des projets et reclasser les salariés. En France nous restons en tension sur la main-d'œuvre industrielle. Les sorties de groupe arrivent quand il n'y a pas eu d'investissement, pas de bon dialogue social et qu'on ne se donne pas de temps pour trouver la solution. Bridgestone est un bon exemple, avec une décision brutale malgré nos appels du pied depuis des mois pour anticiper. Il n'y a pas de vieilles et de nouvelles industries, il y a des industries avec des savoir-faire qui doivent se transformer. C'est maintenant qu'il faut investir. ■



« Il n'y a pas de vieilles et de nouvelles industries, il y a des industries avec des savoir-faire qui doivent se transformer. »

Localisation se concrétisent

Préannoncés par l'Etat



« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le mouvement de relocalisation s'annonce lent et limité

La relocalisation des activités industrielles ne séduit que 24 % des dirigeants de multinationales interrogés par EY, contre 37 % en avril. A court terme, les patrons de filiales de groupes étrangers implantés en France doivent d'abord défendre leurs sites dans l'Hexagone.

Guillaume de Calignon
@gcalignon

Prise de conscience de la fragilité des chaînes de valeur, de la dépendance à des biens essentiels produits à des milliers de kilomètres, nécessité pour les Etats-nation de retrouver des domaines de souveraineté en matière économique dans un monde de tensions, où le « doux commerce » de Montequieu semble désormais une idée du passé... Le Covid interroge sur le devenir de la mondialisation faisant naître l'espoir d'une vague de relocalisations. Celle-ci n'est toutefois pas à attendre à court terme.

« Pas de grand soir de la supply chain »

C'est ce que montre un sondage réalisé par le cabinet EY auprès d'investisseurs internationaux. A la fin octobre, 33 % des dirigeants internationaux interrogés n'investissent pas de changement majeur de leurs chaînes de production et leur approvisionnement alors qu'ils n'étaient que 2 % dans ce cas en avril dernier. De même, la relocalisation des activités industrielles ne séduit que 24 % des dirigeants, contre 37 % en avril.

« Il n'y aura pas de grand soir de la supply chain des multinationales en 2020 ni en 2021, considère Marc Lhermitte, associé chez EY chargé des questions d'attractivité. D'abord, parce que les activités asiatiques de ces industriels sont en croissance, ce qui n'est pas le cas en

Europe. Ensuite, parce que cela coûte cher de réorganiser les chaînes de valeur. Or, la priorité est aujourd'hui donnée à la réduction de la voilure, à la baisse des coûts fixes pour dégager du cash. Les dirigeants ont le pied sur le frein », ajoute-t-il.

« En pleine crise sanitaire et économique, les entreprises internationales passent au crible de la rentabilité financière et commerciale leurs projets de développement de lignes de production, de centres de recherche », estiment les auteurs de l'étude. Ainsi les investissements étrangers en France pourraient chuter de 35 à 50 % cette année, selon EY. En résumé, « aujourd'hui, il faut déjà que les patrons de filiales de grands groupes étrangers protègent leurs sites en France », selon Marc Lhermitte.

« Il faut d'abord gérer les six prochains mois avant de penser aux six prochaines années. »

MARC LHERMITTE
Associé chez EY chargé des questions d'attractivité

D'ailleurs, les plans de relance dans les différents pays sont importants mais ne sont plus le facteur primordial dans les projets d'implantation des étrangers. Ces derniers mettent aujourd'hui l'accent sur la sécurité sanitaire, l'anticipation des crises futures et la dynamique des marchés domestiques. Bref, pour rassurer les investisseurs étrangers, « il faut d'abord gérer les six prochains mois avant de penser aux six prochaines années », selon l'expert d'EY. Et à plus long terme ? « Il n'y aura pas

de grand mouvement de relocalisations », prévient Selin Ozyurt, économiste chez Euler Hermes.

« Tout simplement parce que cela supposerait que les consommateurs soient prêts à payer un prix plus élevé. Or, ce n'est pas le cas », estime l'économiste. « Le mouvement se fera petit à petit, en fonction de la volonté des Etats de reprendre le contrôle de secteurs qu'ils jugent politiquement stratégiques », poursuit l'économiste. « Il y aura des rapatriements de production pour des familles de produits critiques, comme dans la pharmacie, par exemple, ou qui sont très liées au plan de relance, comme dans l'énergie », juge Marc Lhermitte. L'ampleur des relocalisations pourrait donc être limitée.

Importance des plans de relance

D'autant que « le mouvement naturel du capitalisme, après une crise, c'est de retrouver la rentabilité pour les actionnaires des entreprises qui ont souffert. Une façon d'y parvenir, c'est de délocaliser encore plus d'usines dans les pays à bas coûts. C'est ce que des multinationales auront le réflexe de faire dans les prochaines années », parie, pour sa part, Patrick Artus, chef économiste de la banque Natixis.

Il craint donc une nouvelle vague de délocalisation et une concurrence fiscale exacerbée entre les pays européens pour attirer les étrangers, la baisse des impôts étant la manière la plus rapide pour améliorer l'attractivité d'un territoire. D'où la baisse des impôts de production de 10 milliards d'euros en France dès l'an prochain. Là, les plans de relance des différents pays seront très importants, notamment en France où, deux filières d'excellence – l'aéronautique et le tourisme – sont touchées de plein fouet par le Covid-19. Il sera vital d'en construire de nouvelles. ■

Un laboratoire français va fabriquer le vaccin de Pfizer contre le Covid-19

Le façonnier français de médicaments Delpharm va produire sur son site de Saint-Rémy-sur-Avre des flacons multidoses du vaccin à base d'ARN messager développé par le géant américain et la biotech allemande. La production débutera au plus tard en avril 2021.

Enrique Moreira
@EnriqueMoreira

Si sur le front des annonces publiques, Pfizer et BioNTech jouent la surenchère face à Moderna, affirmant désormais que leur candidat vaccin contre le Covid-19 est efficace à plus de 95 %, en coulisses aussi, les deux laboratoires s'activent. La biotech allemande s'est déjà rapprochée de producteurs pour faire fabriquer à l'échelle industrielle de nombreuses doses de son traitement à base d'ARN messager, baptisé « BNT 162b2 ».

L'un des premiers producteurs à avoir signé un contrat avec BioNTech est un façonnier français de médicaments, le laboratoire Delpharm. Il démarrera au plus tard en avril 2021 la production de flacons multidoses du vaccin, dans son usine de Saint-Rémy-sur-Avre, en Eure-et-Loir.

Température polaire

La matière première du traitement, l'ARN messager, sera fournie par BioNTech. Le laboratoire français sera, lui, en charge de la conditionner. « Le conditionnement d'un vaccin ne diffère pas énormément de ce

que l'on fait déjà sur certaines de nos lignes, à savoir du remplissage de flacons », analyse dans un entretien aux « Echos » le directeur général de Delpharm, Stéphane Lepeu.

L'entreprise, un des leaders mondiaux dans le développement et la fabrication sous contrat de médicaments avec un chiffre d'affaires annuel de 800 millions d'euros, produit tous les ans pas moins de 900 millions d'unités en tout genre (comprimés, flacons et ampoules injectables, pommades...). Pour pouvoir fabriquer ce vaccin, dont la conservation nécessite une température polaire de -70 °C, Delpharm a tout de même dû investir une dizaine de millions d'euros. « Nous sommes en train de nous équiper notamment de frigos spécifiques pour conserver ces flacons », précise le dirigeant.

L'investissement pourrait toutefois être plus conséquent. Fière

Les chiffres clés

10

MILLIONS D'EUROS
L'investissement de Delpharm en vue de la fabrication du vaccin.

40 à 60

PERSONNES
Les embauches prévues par le façonnier français sur son site d'Eure-et-Loir.

d'être « la première et seule entreprise française à date à s'être vu confier la fabrication d'un vaccin » contre le coronavirus, Delpharm est en discussion avec le gouvernement pour obtenir des financements. Ces négociations ont lieu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juin par les pouvoirs publics auprès des industriels du secteur pharmaceutique, pour rapatrier la production de médicaments en France.

Un tel appui permettrait au façonnier français d'augmenter ses capacités de production. Pour assurer la fabrication du vaccin, le façonnier français prévoit également de recruter entre 40 et 60 personnes sur son site d'Eure-et-Loir.

Des doses pour qui ?

Si Delpharm devrait produire, in fine, plusieurs dizaines de millions de doses, le nombre exact de la commande de BioNTech reste secret. Il n'est pas non plus précisé si ces flacons seront destinés à la France ou à d'autres pays. « Nous ne faisons que produire ces doses selon un cahier des charges précis fourni par notre client, ce qu'il en fait ensuite lui appartient », explique Stéphane Lepeu.

Il y a fort à parier cependant que la France, et le gouvernement a déjà précommandé 90 millions de doses auprès de sept laboratoires différents, bénéficiera de quelques-unes de celles fabriquées par Delpharm. Le fait d'avoir un site de production français sera intéressant aussi en termes de proximité, notamment pour le respect de la chaîne du froid. ■

L'ordonnance des industriels du médicament

Les laboratoires misent sur la crise du Covid pour obtenir des pouvoirs publics des mesures de nature à préserver le tissu industriel existant et attirer de nouveaux investissements.

Catherine Ducruet
@CDucruet

Cela fait des années que le LEEM prêche dans le désert. Mais cette fois, le syndicat professionnel qui rassemble les laboratoires pharmaceutiques présents sur le sol français, a bon espoir d'être entendu. A la faveur de la crise du Covid-19, les pouvoirs publics vont peut-être cesser de donner systématiquement la priorité à la question du coût des médicaments pour l'Assurance-maladie au détriment d'une politique industrielle. Ils semblent avoir pris conscience de l'affaiblissement du tissu industriel.

Après avoir été le premier producteur européen de médicaments entre 1995 et 2008, la France a rétrogradé à la quatrième place derrière la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. Et il n'y a d'usine en France que pour 22 % des médicaments remboursés, 30 % des génériques, 17 % des médicaments hospitaliers et 27 % des vaccins. Et encore s'agit-il de la mise en forme pharmaceutique des médicaments, pas des principes actifs.

« Il ne s'agit pas de viser l'autarcie, explique-t-on au LEEM, mais de restaurer l'indépendance sanitaire au niveau européen, pour les médicaments à la fois indispensables

et irremplaçables ». Pour cela, le syndicat propose l'établissement d'une liste européenne des 1.000 à 1.500 médicaments dits d'intérêt stratégique sanitaire et de concentrer sur eux les efforts. Dans un premier temps, le LEEM suggère qu'« ils soient l'objet d'obligations d'information et de stockage renforcées, d'une identification des fournisseurs tout au long de la chaîne de production et, enfin, de protocoles de remplacement définis avec les sociétés savantes ».

La filière a par ailleurs établi un catalogue de mesures destinées à rendre la France plus attractive en matière de production et faciliter les relocalisations. A commencer par les aspects réglementaires. Le LEEM propose de « travailler, en lien étroit avec l'Agence nationale de sécurité des médicaments, pour introduire plus de flexibilité dans l'utilisation des moyens de production afin qu'on puisse se tourner plus rapidement vers des sites alternatifs en cas de besoin ».

Réduire les écarts fiscaux

La fiscalité est un autre sujet important. Les laboratoires qui fabriquent en France ne doivent pas être désavantagés par rapport à ceux installés dans d'autres pays européens. Or ils supportent un taux global de prélèvements obligatoires de 15 à 70 points de plus qu'ailleurs en Europe. Il faut donc réduire cet écart même si un premier pas va être franchi avec la réduction des impôts sur la production. En outre, la restauration du dispositif de suramortissement tel qu'il a fonctionné

entre 2015 et 2017, inciterait les entreprises à investir pour se moderniser.

Reste la question de la politique de prix. Un nouvel accord-cadre entre industriels et pouvoirs publics est en cours de négociation pour remplacer celui qui prendra fin en décembre prochain. Le LEEM plaide pour que soient « pris en compte les investissements réalisés sur le territoire national ou européen pour la fixation des prix ». Avec, pour ceux qui investissent, une stabilité de prix (et non une baisse comme actuellement) et des prix à l'export plus favorables.

Thérapies cellulaires et géniques

Pour garantir l'approvisionnement, il conviendrait, selon le LEEM, de « fixer un prix plancher pour les médicaments stratégiques qui ne peuvent plus être fabriqués actuellement, en France, de façon rentable ». Une clause d'origine européenne pourrait aussi figurer dans les appels d'offres hospitaliers dont le seul critère est aujourd'hui le coût, déplore la fédération. Et si la France a raté le virage de la bioproduction en étant quasiment absente des anticorps monoclonaux (seulement 3 % de ceux qui sont utilisés dans l'Hexagone y sont produits), il n'est pas trop tard pour attirer la production des thérapies géniques ou cellulaires. A condition qu'elles ne soient pas dissuadées par le maquis réglementaire et par la faiblesse des capacités de production. ■